

«Non aux importations de la misère»

CULTURE INTENSIVE • Le Conseil national veut mettre un terme aux importations de fruits et légumes produits dans des conditions sociales et écologiques indignes.

FRANÇOIS NUSSBAUM

Le Conseil national a dit haut et fort, hier, ce qu'il pense des conditions de production de fruits et légumes dans certains pays du sud de l'Europe, notamment en Espagne et en Italie. Des conditions sociales et écologiques jugées indignes. Certaines images de télévision sont restées dans les mémoires: des milliers d'hectares de culture intensive sous bâche, des ouvriers africains sous-payés, logés dans des conditions insalubres, victimes d'expéditions punitives de mafias locales.

Initiatives cantonales

Cinq cantons romands – Jura, Neuchâtel, Genève, Fribourg et Vaud – avaient adressé à Berne, en 2008 et 2009, des initiatives cantonales aux intitulés évocateurs: «Pas à n'importe quel prix», «Non aux importations de la misère», conditions «désastreuses, inadmissibles». Dans l'impossibilité de s'attaquer à la production ellemême, les cinq initiatives exigeaient l'interdiction d'importer les produits visés, pour l'essentiel des fruits et légumes.

En juin dernier, le Conseil des Etats avait rapidement refusé de donner suite à ces initiatives. En héritant du dossier, la commission économique du Conseil national avait suivi la même voie: d'accord sur la gravité de la situation et la nécessité d'agir, une majorité des parlementaires a toutefois jugé ces textes «impossibles à mettre en œuvre», en raison des accords commerciaux signés au plan international. Il fallait donc les rejeter, mais au profit de deux autres interventions plus réalistes.

Informer l'acheteur

C'est ainsi qu'une motion fixe un mandat au Conseil fédéral lors des futures négociations internationales (qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de l'Organisation mondiale du commerce): donner aux normes sociales et environnementales autant d'importance qu'à l'élimination des obstacles tarifaires. En outre, un postulat demande qu'on étudie un étiquetage des produits qui informe les consommateurs sur les conditions de pro-



Les maraîchers suisses se voient imposer des normes de production très sévères. Mais les produits d'importation passent entre les gouttes. KEYSTONE

duction de ce que les commerces leur proposent.

«A quoi sert-il d'imposer des conditions très sévères aux agriculteurs suisses si on autorise l'importation de denrées produites à l'opposé de ces normes?», a lancé Adèle Thorens-Goumaz (Verts/VD), ajoutant qu'avec des coûts de production très bas, on créait surtout de graves distorsions de concurrence au détriment des maraîchers suisses. Sa collègue UDC Alice Glauser-Zufferey (VD) craint même que les paysans suisses ne se retrouvent rapidement

aussi démunis que ceux des pays du Sud.

Le ministre est réticent

Le nouveau ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann, s'opposait aux initiatives cantonales «inapplicables» (on ne peut pas signer des accords d'échanges et ensuite interdire des importations), mais aussi à la motion. Selon lui, la Suisse défend déjà les normes sociales et environnementales dans les négociations. «Faux», a rétorqué le socialiste jurassien Jean-Claude

Rennwald: ces normes ne sont pas élevées au même niveau que les critères commerciaux, comme le veut la motion.

Au vote, la motion est plébicitée (133 voix contre 27) et le postulat sur l'étiquetage est approuvé tacitement. Décision plus inattendue, les cinq initiatives passent également en bloc, par 85 voix contre 76. A la gauche rose-verte compacte se sont, en la circonstance, ajoutées les voix de minorités des partis bourgeois, notamment proches des milieux paysans. I

ASSURANCE-MALADIE

Un million d'assurés changent de caisse

Environ un million d'assurés, soit 12,4% de la population, vont changer de caisse-maladie au début 2011. Le nombre de transferts est toutefois inférieur à celui de l'an passé. C'est ce que montre un sondage représentatif publié hier par le site «comparis.ch».

Le sondage a été réalisé par l'institut GfK Suisse auprès de 2000 personnes dans tout le pays entre le 29 novembre et le 6 décembre. Sur cet échantillon, 247 ont déclaré avoir changé de caisse-maladie, soit 12,4%. Cette proportion est inférieure à celle de l'année précédente, qui était de 15,4%, mais se situe au niveau de 2008, a observé le site comparateur.

Il existe une relation entre la hausse des primes et les changements de caisse-maladie. A la fin de 2009, la hausse des primes avait été plus importante et explique ce fort pourcentage de 15,4%. «Il semble que nombre d'assurés ont optimisé leur situation d'assurance-maladie l'an passé de sorte qu'un nouveau changement ne leur semblait pas nécessaire cette année, malgré l'importante hausse des primes», a relevé Richard Eisler, patron de «comparis.ch».

Les changements ont été plus fréquents en Suisse alémanique qu'en Romandie: 13,3% contre 9,3%. «Les primes ont eu tendance à moins augmenter en Romandie qu'en Suisse alémanique», a expliqué Richard Eisler. Les cantons de Genève et Neuchâtel ont enregistré les hausses les plus faibles du pays. AP

FINANCEMENT: PLUSIEURS PISTES

Le passage à un financement dit moniste de l'assurance-maladie prendra du temps. Le Conseil fédéral a développé plusieurs pistes. Mais il met en garde: un débat de fond sera nécessaire avant de trancher. Il souhaite aussi attendre de connaître les effets du nouveau financement hospitalier. Actuellement, les cantons octroient des subventions aux prestations non ambulatoires des hôpitaux tandis que les soins ambulatoires des domaines hospitalier et non hospitalier sont financés à 100% par les assureurs. Ce système dual est fortement critiqué. Ses détracteurs l'accusent de fausser la concurrence.

Le parlement avait concocté une solution qui visait à ce que tous les soins couverts par l'assurance de base soient remboursés selon une même clé de répartition: les cantons auraient payé 30% de la facture et les caisses 70%. Ce modèle a été abandonné face à l'opposition des cantons. ATS

EN BREF

Passager sauvé par un policier

Un policier valaisan a sauvé le passager d'une voiture qui avait plongé dans la Dranse dimanche soir près de Martigny. Le conducteur, ivre, avait pu s'extraire par ses propres moyens du véhicule immobilisé sur le toit. L'agent a sauté dans la rivière, coupé la ceinture de sécurité et sorti le passager qui avait la tête sous l'eau, a précisé la Police cantonale valaisanne. AP

CENÈVE L'oud à l'honneur à Meyrin

Le Trio Joubran? Trois frères de Nazareth issus d'une famille d'oudistes actifs depuis quatre générations. Ils seront en concert ce soir au Théâtre Forum Meyrin (1 place des Cinq-Continents, Meyrin), à 20h30, pour un hommage au poète palestinien Mahmoud Darwich. co

AFFICHES ANTI-KADHAFI

Stauffer auditionné

Eric Stauffer a été auditionné hier par le Ministère public de la Confédération. Le président du Mouvement citoyens genevois (MCG) est poursuivi pour outrage à Etat étranger suite à une plainte déposée par la Libye en raison des affiches montrant Mouammar Kadhafi.

A part décliner son nom et son domicile, M. Stauffer n'a répondu a aucune des questions de la procureure fédérale adjointe Laurence Boillat, a indiqué son avocat Soli Pardo. Le MCG considère l'article 296 du Code pénal sur l'outrage à Etat étranger comme une atteinte grave à la liberté d'expression. Celui-ci empêche toute critique, même vraie, et octroie aux chefs d'Etats étrangers «un privilège dont ne jouissent même pas nos conseillers fédéraux».

Une pétition pour son abrogation a été déposée aux Chambres fédérales, a annoncé M. Stauffer hier matin à Berne. Elle porte les signatures d'une dizaine d'élus «proches du MCG». La pétition va être transmise aux commissions compétentes, a indiqué à Christine Lenzen, des services du Parlement fédéral.

En 2004, l'infraction d'offense envers un chef d'Etat étranger a été supprimée en France, suite à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, a rappelé Soli Pardo. Sans avoir été condamnée par la Cour européenne, l'Italie a suivi et abrogé une norme similaire, a-t-il ajouté.

Eric Stauffer a accusé la Suisse d'avoir sollicité la Libye pour que cette dernière porte plainte. Depuis le début de l'affaire, les autorités helvétiques pratiquent la «politique du paillasson» envers Kadhafi, a-t-il dénoncé. La Libye a adressé en novembre une demande écrite au Département fédéral des affaires étrangères pour qu'une poursuite pénale soit engagée. ATS **RESTAURATION**

Le café sera plus cher en 2011

En Suisse alémanique, un café crème coûte actuellement 3,95 francs. Comparé à l'an dernier, le prix a augmenté de six centimes. Une nouvelle hausse est attendue en 2011. Mieux vaut se payer un petit noir en Suisse romande, celui-ci y étant moins onéreux.

Le café crème s'affiche à des tarifs différents selon les régions, indique l'enquête annuelle de l'Association alémanique des cafetiers (Schweizer Cafetier-Verband) présentée hier à Zurich. Pour s'offrir le breuvage le moins cher, les Alémaniques doivent se rendre dans le canton de Berne, où le prix atteint en moyenne 3,74 francs et seuls quatre établissements sur dix ont procédé à des augmentations.

Dans le canton de Zurich, le prix du café crème se hisse à 4 francs et plus dans les villes. Mais les trois quarts des tenanciers d'établissements ont renoncé à augmenter leurs tarifs.

En Suisse romande et dans le canton de Vaud en particulier, le café crème s'obtient en



est généralement moins cher en Suisse romande. KEYSTONE

moyenne pour 3,60 francs, estime Frédéric Haenni, président de GastroVaud. Chaque entrepreneur est libre de fixer ses tarifs en fonction de ses charges. L'an prochain, le prix du café devrait augmenter entre 5 et 10 centimes, prévoit M. Haenni.

A l'image de ce dernier, l'association des cafetiers alémaniques table aussi sur une augmentation des tarifs, notamment au vu de l'augmentation des prix de l'électricité, l'augmentation de la TVA et des charges sociales, ainsi que l'évolution à la hausse des cours du café, même si ce dernier élément ne joue pas un rôle détermine table.